

Strasbourg, le 12 mai 2026

## Rallumer Strasbourg pour permettre à chacune et chacun de vivre la ville plus sereinement

La Maire de Strasbourg, **Catherine Trautmann**, engage le rallumage progressif de l'ensemble des rues aujourd'hui concernées par l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Depuis le début du mandat, les échanges menés par la Maire et les Adjointes de quartier avec les habitants, les associations et les commerçants font remonter une même préoccupation : le sentiment d'insécurité dans l'espace public la nuit et les difficultés de déplacement dans des rues insuffisamment éclairées.

Cette inquiétude a notamment été exprimée avec force par de nombreuses femmes, pour qui l'obscurité dans certaines rues constitue un facteur supplémentaire d'insécurité et une restriction concrète de leur liberté de déplacement. Plusieurs associations féministes avaient d'ailleurs alerté ces dernières années sur les conséquences de cette politique d'extinction nocturne.

La sécurité dans l'espace public est un droit fondamental et une condition d'égalité. La transition écologique ne peut pas se faire au prix de la sécurité des habitantes et habitants ni conduire à une forme d'assignation à résidence, particulièrement pour les femmes.

C'est pourquoi la Maire de Strasbourg a décidé d'engager le rallumage progressif de l'ensemble des rues aujourd'hui concernées par l'extinction nocturne. D'ici quelques jours, 50 % des éclairages actuellement éteints seront remis en service, et d'ici au 30 juin 2026 l'ensemble des rues concernées seront de nouveau éclairées.

Les équipements fonctionnant à l'énergie solaire feront l'objet d'un traitement technique spécifique. Les parcs et espaces naturels ne sont pas concernés par cette mesure, ils restent éteints afin de préserver les équilibres écologiques et la biodiversité.

Cette décision s'accompagnera de la poursuite du déploiement des éclairages LED et du développement de solutions d'éclairage intelligent, permettant de concilier sécurité, qualité du service public, sobriété énergétique et transition écologique.

Cette mesure est une nouvelle illustration de la volonté de la nouvelle municipalité d'agir rapidement sur des sujets très concrets du quotidien.

